



**Mot d'Antoine  
Avril 2013**

**50<sup>e</sup> de l'école**

L'école Antoine-Girouard fête ses 50 ans cette année. Pour souligner cet évènement, des retrouvailles sont prévues le 28 avril prochain. L'invitation est déposée sur le site web de l'école dans la section « Les incontournables ». N'hésitez pas à transmettre l'invitation à tous les adultes qui ont fréquenté notre école durant ce demi-siècle. Par ailleurs, une fête sera organisée pour les élèves de l'école au cours des prochains mois.



**Campagne de financement**

Notre campagne de financement colorée et printanière a débuté le vendredi 22 mars. Nous vous encourageons à participer à celle-ci, car elle nous permet d'offrir aux enfants de belles activités ou de bonifier notre parc informatique. Vous trouverez sur le site web de l'école une copie de la lettre et du bon de commande de cette campagne ainsi que les photos de tous les produits offerts.

Si vous avez des questions ou encore êtes disponible pour aider lors de cette campagne (besoin de bénévoles le 12 avril et le 17 mai), veuillez communiquer avec Josée Pomerleau par courriel à [nianjoro@videotron.ca](mailto:nianjoro@videotron.ca).



**Coalition Prioritééducation**

Depuis quelques jours, la pétition « Faisons de l'éducation publique une véritable priorité » circule. Celle-ci a été créée par coalition priorité éducation et appuyé par la fédération des comités de parents du Québec. Le personnel de la commission scolaire sollicite votre appui afin que cessent les compressions budgétaires qui ont lieu depuis quelques années en éducation.

Pour signer cette pétition, vous pouvez aller à l'adresse suivante sur internet : [www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-3497/index.html](http://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-3497/index.html) ou vous présenter à l'école entre 15 h 30 et 18 h à l'accueil du service de garde.

Nous avons besoin de votre appui.

## Plan de lutte

La version abrégée de notre plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école a été déposée sur le site web de l'école : <http://antoinegirouard.csp.qc.ca>  
Nous vous invitons à le consulter.

Voici la première capsule sur l'intimidation préparée par notre psychoéducatrice :

Saviez-vous la différence entre un conflit et de l'intimidation?

À titre indicatif, voici un tableau qui démontre la différence entre les deux situations :

| Situation de conflit  | Situation d'intimidation   |
|---|--|
| Les élèves impliqués ont presque la même force physique ou psychologiquement que la victime | L'élève qui intimide est plus fort physiquement ou psychologiquement   |
| Les élèves impliqués peuvent être amis  | Les élèves impliqués ne sont pas des amis  |
| Le conflit survient de façon occasionnelle et conduit parfois à des gestes agressifs        | L'intimidation se produit de façon répétitive et s'accompagne toujours de gestes agressifs ou d'exclusion sociale. Ces gestes sont intentionnels |
| Les élèves impliqués ont tous les deux des réactions émotives.                              | L'élève qui intimide a peu ou pas de réactions émotives, contrairement à la victime  |

\*\* Inspiré de l'ouvrage suivant : Garrity, C., Jens, K., Orter, W., Sager, N. et Short-Camilli, C. (1997). *Bully Proofing your School, a Comprehensive Approach for Elementary Schools*. Longmont, Colorado : Sopris West

Il y a souvent trois acteurs lors de situations d'intimidation :

- La personne qui intimide
- La personne qui se fait intimidée
- Les témoins



Anne Boucher, directrice